

# DES FAMILLES MISES À LA RUE : UNE DÉCISION INJUSTE ET INHUMAINE ASSUMÉE PAR L'ETAT

Depuis le début du mois d'avril, de nombreuses familles hébergées à l'hôtel par le 115 se voient notifier la fin de leur prise en charge. Concrètement, il leur est demandé de quitter les lieux dans un délai de 15 jours à 1 mois, sans qu'aucune autre solution d'hébergement ne leur soit proposée.

En effet, le pôle urgence du SIAO 92 applique désormais **des critères de priorisation pour l'hébergement d'urgence à l'hôtel** :

-> **Présence d'au moins un enfant de moins de trois ans, femme enceinte, situation de vulnérabilité spécifique.**

Plus d'une centaine de familles angoissées, désespérées, sont venues frapper à la porte des associations du collectif "Citoyens Fraternel 92", et il en arrive de nouvelles chaque jour.

Nous, associations du collectif "**Citoyens Fraternel 92**" :

-> **demandons au préfet une levée immédiate des critères mis en œuvre par le SIAO 92,**

-> **demandons au SIAO92 de reprendre en charge les familles en rupture d'hébergement, et de leur proposer une solution adaptée à leur situation (hébergement ou logement pérenne).**

***Refusons la mise à la rue des familles en Île-de-France !***



**Pour nous soutenir, signez et partagez la pétition sur [change.org](https://change.org)**

**<https://chn.ge/2J6EkgW>**

**(ou en tapant "Citoyens Fraternel 92" dans la barre de recherche)**

**Contact : [bonjour@citoyensfraternels.org](mailto:bonjour@citoyensfraternels.org)**

**Pour plus d'infos : [citoyensfraternels.org](http://citoyensfraternels.org)**

